

## 3F, une politique de gestion des ressources humaines durable

3F s'engage à agir en entreprise responsable

**Les valeurs durables de 3F poussent notre entreprise à déployer une politique de gestion des ressources humaines responsable. Nos maîtres-mots ? La diversité, la parité, l'équité, la solidarité, l'épanouissement professionnel et le bien-être au travail.**

### Chez 3F, des valeurs durables

**Entreprise responsable**, 3F est fière d'apporter sa contribution au monde actuel en visant un **bénéfice durable**, profitable à toutes et tous.

Cette volonté est aussi celle qui nous anime vis-à-vis de nos collaborateurs et collaboratrices.

Elle se matérialise par des actions visant notamment à :

- faciliter l'**accès à nos emplois** aux personnes de tous âges et tous horizons (en particulier celles en difficulté sur le marché du travail) ;
- défendre la **diversité** et la **parité** ;
- favoriser l'**épanouissement professionnel** et le **bien-être au travail** de chaque salarié·e.

### Chez 3F, une gestion des ressources humaines responsable

Les valeurs durables de 3F s'incarnent dans une politique de gestion des ressources humaines responsable.

Nous multiplions notamment les initiatives en faveur de l'**emploi des jeunes**. Ainsi, par exemple :

- nous créons chaque année près de **60 emplois d'avenir**, des contrats d'un an qui facilitent l'**insertion professionnelle** des personnes de moins de 25 ans peu qualifiées ;
- nous nous mobilisons depuis plusieurs années aux côtés de l'association **Nos quartiers ont des talents (NQT)** qui aide les **jeunes diplômé·es** issu·es des zones sensibles dans leur recherche d'emploi ;

- nous cultivons des liens étroits avec beaucoup d'écoles et d'instituts de formation, ce qui nous permet de détecter et d'accompagner les **jeunes talents**.

Autre témoignage de notre engagement : notre taux d'emploi de personnes en **situation de handicap** est supérieur à la moyenne grâce à une action particulièrement volontariste dans ce domaine.

A cela s'ajoute une **politique salariale attractive**. La rémunération de nos collaborateurs et collaboratrices est **transparente et équitable**. Elle se compose :

- d'une part **individuelle** ;
- d'une part **collective** qui assure le partage financier des succès de notre entreprise ;
- d'**avantages** qui viennent renforcer l'attractivité d'une carrière chez 3F.